



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SON QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'ENSEMBLE DE SON EXERCICE 2026

Faits saillants du quatrième trimestre de l'exercice 2026

- Les revenus se sont établis à 2 457,3 millions \$, en hausse de 16,0 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la composition favorable des ventes de véhicules hors route, ainsi que de la hausse des expéditions de véhicules hors route et de motomarines.
- Le bénéfice net s'est établi à 45,8 millions \$, en hausse de 190,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 363,8 millions \$, en hausse de 47,3 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice dilué normalisé par action^{1,2} s'est établi à 2,21 \$, en hausse de 1,16 \$ par action, et le bénéfice dilué par action s'est établi à 0,63 \$, en hausse de 1,31 \$ par action, par rapport à l'exercice précédent.
- Les ventes au détail de produits de sports motorisés en Amérique du Nord ont augmenté de 12 % par rapport à l'exercice précédent.
- Des gains de parts de marché ont été réalisés en Amérique du Nord en ce qui a trait aux véhicules hors route et aux motoneiges.
- Des charges de perte de valeur normalisées de 232,5 millions \$ ont été comptabilisées au titre des actifs liés aux véhicules électriques (« VE ») et à la mobilité légère, dont une tranche de 28,5 millions \$ influe sur la marge brute.
- La Société a dégagé des rendements pour ses actionnaires au moyen de rachats d'actions pour une contrepartie totale de 50,3 millions \$.
- La Société a augmenté son dividende trimestriel pour le porter à 0,25 \$ par action.

Faits saillants de l'exercice 2026

- Les revenus se sont établis à 8 442,7 millions \$, en hausse de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les résultats ont surpassé les prévisions révisées pour l'exercice 2026, et le bénéfice dilué normalisé par action^{1,2} s'est établi à 5,21 \$.
- Les stocks au sein du réseau nord-américain ont diminué de 17 % par rapport à l'exercice précédent.

Valcourt, Québec, le 26 mars 2026 – BRP inc. (TSX/NASDAQ : DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et l'exercice clos le 31 janvier 2026. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR+](#) et sur [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« Après seulement deux mois en tant que chef de la direction, j'ai déjà pu constater à quel point le talent exceptionnel de BRP, conjugué à notre réseau de concessionnaires engagés et à nos marques de renom, présente un potentiel immense », a déclaré Denis Le Vot, président et chef de la direction de BRP. « Je suis heureux d'annoncer que nos équipes ont relevé les défis avec conviction au cours de l'exercice 2026, en s'adaptant à un contexte de tarifs douaniers volatil et à un environnement concurrentiel difficile afin de générer des résultats financiers supérieurs aux attentes. Au quatrième trimestre, nous avons enregistré une solide performance sur le plan des ventes au détail de véhicules hors route et de motoneiges en Amérique du Nord, favorisée par le succès de nos lancements de nouveaux produits. »

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

« Pour ce qui est de l'avenir, notre priorité est de poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique M28. Grâce à notre position saine au chapitre des stocks et à l'attention soutenue que nous portons à l'innovation des produits, nous sommes sur la bonne voie pour générer une croissance solide des revenus et des bénéfices au cours de l'exercice 2027. Bien que le contexte géopolitique demeure incertain, nous croyons en notre capacité à nous adapter et à agir sur les éléments que nous pouvons contrôler. BRP est en bonne position pour favoriser une croissance à long terme et créer de la valeur durable pour ses actionnaires », a conclu M. Le Vol.

Faits saillants financiers³

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Revenus	2 457,3 \$	2 118,3 \$	8 442,7 \$	7 902,9 \$
Marge brute	553,6	421,8	1 887,3	1 777,9
Pourcentage de marge brute	22,5 %	19,9 %	22,4 %	22,5 %
Bénéfice d'exploitation	12,5	104,1	399,4	554,3
BAIIA normalisé ¹	363,8	247,0	1 103,4	1 057,8
Bénéfice net (perte nette)	45,8	(50,5)	340,4	64,6
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	1,1	(169,1)	(51,1)	(277,6)
Bénéfice net normalisé ¹	163,3	76,8	382,5	362,3
Bénéfice (perte) dilué par action ²	0,63	(0,68)	4,64	0,86
Bénéfice dilué normalisé par action ^{1, 2}	2,21	1,05	5,21	4,86
Nombre moyen pondéré d'actions de base	73 313 268	73 016 543	73 134 185	73 661 874
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	74 309 661	73 741 341	73 896 505	74 586 221

PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2027

La Société a établi ses prévisions pour l'exercice 2027 comme suit :

Mesure financière	Exercice 2026	Prévisions pour l'exercice 2027 ⁵
Revenus		
Produits toutes saisons	4 802,4 \$	5 175 \$ à 5 325 \$
Produits saisonniers	2 291,5	2 375 à 2 450
PAV, moteurs pour OEM et autres	1 348,8	1 350 à 1 400
Total des revenus de la Société	8 442,7	8 900 à 9 150
BAIIA normalisé¹	1 103,4	1 175 à 1 275
Bénéfice normalisé par action – dilué^{1, 2}	5,21 \$	5,50 \$ à 6,50 \$
Bénéfice net	340,4	410 à 480

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2027

- Dotation à l'amortissement ajustée : ~ 450 millions \$ (comparativement à 448 millions \$ à l'exercice 2026)
- Frais financiers nets ajustés : ~ 180 millions \$ (comparativement à 188 millions \$ à l'exercice 2026)
- Taux d'imposition effectif^{1, 4} : ~ 25 % (comparativement à 17,6 % à l'exercice 2026)
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~ 74 millions d'actions (comparativement à 73,1 millions à l'exercice 2026)
- Dépenses d'investissement : ~ 420 millions \$ (comparativement à 341 millions \$ à l'exercice 2026)

Perspectives trimestrielles pour l'exercice 2027⁵

La Société prévoit que le BAIIA normalisé¹ pour le premier trimestre de l'exercice 2027 augmentera d'environ 40 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2026.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.
2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».
3. Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.
4. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.
5. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2027.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, la Société a enregistré une croissance à deux chiffres de ses revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la composition favorable des ventes de véhicules hors route découlant de l'introduction de nouveaux modèles et de nouvelles caractéristiques, ainsi qu'à la hausse des expéditions dans cette catégorie de produits. La croissance des revenus s'explique également par la hausse des expéditions de motomarines par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui avait été touchée par la réduction des stocks au sein du réseau. La marge brute et le pourcentage de marge brute ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence favorable des volumes et des prix, déduction faite des programmes de vente, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence des tarifs douaniers visant principalement les PAV à l'échelle mondiale, par les provisions relatives aux VE, par l'augmentation des charges pour garanties et par la hausse des coûts liés à la rémunération incitative. Les provisions relatives aux VE ont représenté une incidence défavorable de 28,5 millions \$, ou 116 points de base, respectivement, sur la marge brute et le pourcentage de marge brute. De plus, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 229,8 millions \$ au titre des actifs liés aux VE et de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») mobilité légère, ce qui reflète les défis auxquels fait face l'industrie des VE et la dynamique du marché de la mobilité légère.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 12 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes au détail est attribuable à la hausse des volumes dans l'industrie des motoneiges par rapport à l'exercice précédent, qui avait été touché par l'arrivée tardive de la neige, ainsi qu'aux gains de parts de marché à l'égard des véhicules hors route et des motoneiges.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 339,0 millions \$, ou 16,0 %, pour se chiffrer à 2 457,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 2 118,3 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2025. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la composition favorable des ventes de véhicules hors route en raison de l'introduction de nouveaux modèles et de nouvelles caractéristiques, ainsi qu'à la hausse des expéditions dans cette catégorie de produits. L'augmentation est également attribuable à la hausse des expéditions de motomarines par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui avait été touchée par la réduction des stocks au sein du réseau. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 18 millions \$.

- **Produits toutes saisons (54 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2026) :** Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 189,2 millions \$, ou 16,8 %, pour se chiffrer à 1 317,2 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 1 128,0 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2025. L'augmentation des revenus tirés des produits toutes saisons est principalement attribuable à une composition favorable des ventes et à la hausse du volume de ventes d'unités en ce qui concerne les véhicules hors route en raison de l'introduction de nouveaux modèles et de nouvelles caractéristiques. L'augmentation tient également aux prix favorables, déduction faite des programmes de vente, dans la plupart des gammes de produits, facteur partiellement contrebalancé par la baisse du volume de ventes d'unités au chapitre des V3R. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 8 millions \$.
- **Produits saisonniers (32 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2026) :** Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 118,8 millions \$, ou 17,5 %, pour se chiffrer à 796,4 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 677,6 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2025. L'augmentation des revenus tirés des produits saisonniers est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes d'unités au chapitre des motomarines par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui avait été touchée par la réduction des stocks au sein du réseau. L'augmentation est également attribuable à la hausse du volume de ventes d'unités et à la composition favorable des ventes de motoneiges, ainsi qu'aux prix favorables, déduction faite des programmes de vente, pour la plupart des gammes de produits. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse du volume de ventes d'unités au chapitre des pontons. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 7 millions \$.

- **PAV, moteurs pour OEM et autres (14 % des revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2026)** : Les revenus tirés des PAV, moteurs pour OEM et autres ont augmenté de 31,0 millions \$, ou 9,9 %, pour se chiffrer à 343,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 312,7 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2025. L'augmentation des revenus tirés des PAV, moteurs pour OEM et autres est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de PAV, ainsi qu'aux prix favorables, déduction faite des programmes de vente, facteurs contrebalancés en partie par la composition défavorable des ventes de moteurs pour OEM. L'augmentation comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions \$.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 12 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes au détail est attribuable à la hausse des volumes dans l'industrie des motoneiges par rapport à l'exercice précédent, qui avait été touché par l'arrivée tardive de la neige, ainsi qu'aux gains de parts de marché à l'égard des véhicules hors route et des motoneiges.

- Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2025. Les ventes de l'industrie des produits toutes saisons sont demeurées stables au cours de la même période.
- Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2025. Les ventes de l'industrie des produits saisonniers ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 131,8 millions \$, ou 31,2 %, pour se chiffrer à 553,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 421,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 260 points de base pour s'établir à 22,5 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 19,9 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2025. Les hausses de la marge brute et du pourcentage de marge brute sont attribuables à l'incidence favorable des volumes et des prix, déduction faite des programmes de vente, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence des tarifs douaniers visant principalement les PAV à l'échelle mondiale, par les provisions relatives aux VE, par la hausse des charges pour garanties et par la hausse des coûts liés à la rémunération incitative. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 14 millions \$.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 223,4 millions \$, ou 70,3 %, pour atteindre 541,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 317,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable aux charges de perte de valeur comptabilisées au titre des actifs liés aux VE et de l'UGT mobilité légère, ainsi qu'à la hausse des coûts liés à la rémunération incitative. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la reprise du passif lié à la participation ne donnant pas le contrôle au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 2 millions \$.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a augmenté de 116,8 millions \$, ou 47,3 %, pour se chiffrer à 363,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 247,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025. L'augmentation du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net a augmenté de 96,3 millions \$, ou 190,7 %, pour atteindre 45,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à (50,5) millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la fluctuation favorable des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains et à la hausse de la marge brute, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'exploitation découlant des charges de perte de valeur comptabilisées au titre des actifs liés aux VE et de l'UGT mobilité légère.

Bénéfice net normalisé¹

Le bénéfice net normalisé¹ a augmenté de 86,5 millions \$, ou 112,6 %, pour atteindre 163,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à 76,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025. L'augmentation du bénéfice net normalisé¹ est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation.

Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées a augmenté de 170,2 millions \$, ou 100,7 %, pour atteindre 1,1 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, comparativement à une perte nette de (169,1) millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2025. L'augmentation du bénéfice net lié aux activités abandonnées s'explique principalement par les charges de perte de valeur comptabilisées au titre des actifs détenus en vue de la vente des entreprises du Groupe marin au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025, ainsi que par la clôture de la vente des actifs d'Alumacraft et de Manitou au cours des trimestres clos le 31 juillet 2025 et le 31 octobre 2025, respectivement.

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2026**Revenus**

Les revenus ont augmenté de 539,8 millions \$, ou 6,8 %, pour se chiffrer à 8 442,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2026, comparativement à 7 902,9 millions \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2025. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la composition favorable des ventes de véhicules hors route à la suite de l'introduction de nouveaux modèles et de nouvelles caractéristiques, ainsi qu'à la hausse des expéditions dans cette catégorie de produits. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des expéditions et la hausse des programmes de vente pour la plupart des produits saisonniers. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 103 millions \$.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a augmenté de 45,6 millions \$, ou 4,3 %, pour atteindre 1 103,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2026, comparativement à 1 057,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2025. L'augmentation du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 275,8 millions \$, ou 426,9 %, pour atteindre 340,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2026, comparativement à 64,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2025. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la fluctuation favorable des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, ainsi qu'à la baisse de la charge d'impôt. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse du bénéfice d'exploitation et une hausse des frais financiers nets.

Bénéfice net normalisé¹

Le bénéfice net normalisé¹ a augmenté de 20,2 millions \$, ou 5,6 %, pour atteindre 382,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2026, comparativement à 362,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2025. L'augmentation du bénéfice net normalisé¹ est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

Perte nette liée aux activités abandonnées

La perte nette liée aux activités abandonnées a diminué de 226,5 millions \$, ou 81,6 %, pour se chiffrer à (51,1) millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2026, comparativement à (277,6) millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2025. La diminution de la perte nette liée aux activités abandonnées s'explique principalement par les charges de perte de valeur comptabilisées au titre des actifs détenus en vue de la vente des entreprises du Groupe marin au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025, ainsi que par la clôture de la vente des actifs d'Alumacraft et de Manitou au cours des trimestres clos le 31 juillet 2025 et le 31 octobre 2025, respectivement.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, sur une base consolidée, ont totalisé 1 212,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2026, comparativement à 668,2 millions \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2025. L'augmentation est principalement attribuable aux variations favorables du fonds de roulement, à la rentabilité accrue et à la baisse de l'impôt payé. Les variations favorables du fonds de roulement sont attribuables à une augmentation des fournisseurs et charges à payer découlant de la hausse des délais de paiement moyens, ainsi qu'à une diminution des créances clients et autres débiteurs. Les variations favorables du fonds de roulement ont été partiellement contrebalancées par une diminution moins marquée des stocks et par des variations défavorables des provisions.

La Société a investi 318,4 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'introduire de nouveaux produits et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future, et elle a conclu la vente des actifs d'Alumacraft et de Manitou.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2026, la Société a également remboursé un montant de 113,2 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels et de ses programmes de rachat d'actions. La Société a également remboursé 200,8 millions \$ US de sa facilité à terme parallèlement à la modification de celle-ci.

Dividende

Le 25 mars 2026, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 24 avril 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 avril 2026.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HE), BRP inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son quatrième trimestre de l'exercice 2026. La conférence sera animée par Denis Le Vot, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement n° 87313), composez le 1 800 717-1738 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La webdiffusion sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2026 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés et des groupes motopropulseurs, qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et d'innovation, ainsi que sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Quintrex, ainsi que les moteurs Rotax pour karts, avions de loisir et bateaux à jet, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, a enregistré des ventes annuelles de 8,4 milliards \$ CA provenant de plus de 110 pays, et employait près de 17 000 personnes ingénieuses et motivées au 31 janvier 2026.

www.brp.com/fr/
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Quintrex, et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

ski-doo LYNX SEA-DOO can-am ROTAX

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux prévisions pour l'exercice 2027 de la Société et ses hypothèses connexes (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du bénéfice normalisé par action – dilué, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement ajustée, des frais financiers nets ajustés, des taux d'imposition effectifs, du nombre moyen pondéré d'actions – dilué et des dépenses d'investissement), les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés relatifs au plan stratégique appelé « M28 », les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts, les réalisations, notamment les cibles, les buts et les initiatives environnementaux, sociaux et de gouvernance de la Société énoncés dans son nouveau plan en matière de durabilité intitulé « Au-delà de l'aventure – Durabilité 2030 », les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la demande prévue pour les produits et les services sur les marchés pour lesquels la Société offre ses produits, notamment les tendances au ralentissement de la demande au sein de l'industrie ainsi que l'intensification soutenue des activités promotionnelles et les mesures d'établissement des prix, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, la capacité de la Société à achever son processus de vente de Telwater comme prévu et à gérer et à atténuer les risques qui y sont liés selon les coûts prévus et selon le produit attendu, l'incidence de la vente des entreprises du Groupe marin, l'instabilité géopolitique persistante au Moyen-Orient, y compris l'incidence de la récente volatilité des prix mondiaux du pétrole et de l'énergie, les perturbations potentielles des chaînes d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et les conditions macroéconomiques générales, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, y compris, plus particulièrement, l'incertitude entourant l'imposition potentielle de nouveaux droits de douane, tarifs et autres restrictions commerciales (ainsi que de toute mesure de rétorsion), ainsi que l'instabilité géopolitique persistante au Moyen-Orient, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés.

En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice 2026 clos le 31 janvier 2026 (le « rapport de gestion de 2026 ») et dans d'autres documents d'information continue déposés de temps à autre auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission : les conditions économiques qui ont une incidence sur les dépenses à la consommation; l'incapacité d'attirer, d'embaucher

et de maintenir en poste des employés clés, y compris des membres de l'équipe de direction ou des employés qualifiés, y compris des employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; la défaillance de systèmes de technologie de l'information de la Société, les difficultés liées à la mise en œuvre continue de son système ERP ou les atteintes à la sécurité ou les cyberattaques; les ventes et les activités internationales, qui font courir à la Société des risques supplémentaires; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre son plan stratégique; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société ou des produits de la Société ou toute augmentation des restrictions sur l'accès ou l'utilisation de ces produits à certains endroits; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; l'endettement, sans garantie que la Société pourra rembourser ses dettes lorsqu'elles viendront à échéance; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; les fluctuations des taux de change; les conditions météorologiques défavorables et les changements climatiques, ainsi que la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits, et l'incapacité de la Société à établir ou à maintenir un nombre approprié de concessionnaires et de distributeurs; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; l'incapacité à se conformer à des lois, règles et règlements qui portent notamment sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement, la pollution par le bruit et les questions concernant la protection des renseignements personnels; la vulnérabilité potentielle des produits connectés face aux cyberattaques; l'importance des frais fixes pour la Société; la vive concurrence que subissent toutes les gammes de produits et toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière; le fait que la Société est tributaire de la vigueur soutenue de sa réputation et de ses marques; l'issue défavorable pour la Société de toute réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; le manquement à la bonne gestion des niveaux des stocks, par la Société, les concessionnaires et les distributeurs, et l'incapacité de protéger les droits de propriété intellectuelle de la Société; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou à s'adapter aux fluctuations de la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; les clauses restrictives de certaines des conventions conclues par la Société touchant et, dans certains cas, limitant considérablement ou interdisant la manière dont la Société exerce ses activités; l'incidence des questions d'ordre fiscal et de la modification des lois fiscales; la dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée; la détérioration des relations que la Société entretient avec ses employés non syndiqués et syndiqués; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles, les conditions météorologiques inhabituellement défavorables, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; le fait que la Société est tributaire des bénéfices de ses filiales et de leur distribution à BRP inc.; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment les hypothèses suivantes : le ralentissement au sein des industries des produits saisonniers et des produits toutes saisons et un contexte macroéconomique toujours difficile; la volatilité prévue de la part de marché; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; les taux d'inflation qui devraient continuer de s'améliorer; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société devraient continuer de subir des pressions découlant de la baisse des volumes; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé. Plus particulièrement, ces hypothèses ne tiennent pas compte de l'imposition de tarifs douaniers américains à grande échelle, y compris les tarifs douaniers sur toutes les importations provenant du Canada et du Mexique, ni de l'imposition potentielle de tarifs douaniers de rétorsion. Étant donné l'évolution rapide de la situation et la grande incertitude quant à la durée d'une éventuelle guerre commerciale, il est difficile de prédire les répercussions sur l'économie dans son ensemble. De nouveaux tarifs douaniers pourraient avoir une incidence importante sur les perspectives quant à la croissance économique, aux dépenses des consommateurs, à l'inflation et au dollar canadien.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les mesures ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS

	Définition	Motif
BAIIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la dotation à l'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la dotation à l'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, cette mesure tient compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	Aider les investisseurs à déterminer la charge d'impôt relative aux éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	Aider les investisseurs à déterminer le taux d'imposition effectif, y compris les éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice normalisé par action – de base et dilué	Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et dilué	Aider les investisseurs à déterminer la performance financière normalisée des activités par action de la Société.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	Aider les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient être disponibles pour les actionnaires et servir au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement²

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2024
Bénéfice net	45,8 \$	(50,5) \$	340,4 \$	64,6 \$	936,6 \$
Éléments normalisés					
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(80,0)	103,4	(169,8)	212,1	10,8
Incident lié à la cybersécurité ³	—	(12,5)	—	(12,5)	—
Perte de valeur au titre des VE et de la mobilité légère et autres charges ⁴	232,5	—	236,5	—	—
Charge de perte de valeur ⁵	—	—	—	9,4	—
Coûts liés aux regroupements d'entreprises ⁶	1,5	(7,9)	7,0	2,7	11,1
Coûts de sortie ⁷	—	15,1	—	15,1	15,0
Coûts de restructuration et coûts connexes (reprise) ⁸	(0,5)	41,8	(0,5)	76,8	3,9
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁹	—	—	12,6	—	22,7
Régime incitatif à long terme spécial ¹⁰	—	—	4,4	—	—
Coût lié à la transition de la haute direction ¹¹	2,5	—	7,5	—	—
Autres éléments ¹²	2,0	1,2	4,3	2,1	3,0
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 13}	(40,5)	(13,8)	(59,9)	(8,0)	(30,2)
Bénéfice net normalisé¹	163,3	76,8	382,5	362,3	972,9
Charge d'impôt normalisée ¹	41,9	19,5	85,0	98,4	305,5
Frais financiers ajustés ¹	46,5	48,4	198,6	198,2	185,3
Produits financiers	(3,2)	(0,9)	(11,0)	(8,0)	(11,8)
Dotation à l'amortissement ajustée ¹	115,3	103,2	448,3	406,9	363,4
BAlIA normalisé¹	363,8 \$	247,0 \$	1 103,4 \$	1 057,8 \$	1 815,3 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

3. Au cours de l'exercice 2025, la Société a reçu des paiements d'assurance relativement à l'incident lié à la cybersécurité survenu au cours de l'exercice 2023.

4. Au cours de l'exercice 2026, la Société a comptabilisé des charges de perte de valeur au titre des actifs liés aux VE et de l'UGT mobilité légère, elle a augmenté les provisions relatives aux VE et elle a enregistré une reprise du passif lié à la participation ne donnant pas le contrôle.

5. Au cours de l'exercice 2025, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur au titre des actifs inutilisés.

6. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

7. La Société a déprécié les stocks de pièces de rechange relativement à ses activités liées aux moteurs hors-bord Evinrude.

8. La Société a comptabilisé des coûts de restructuration, qui comprennent des indemnités de départ versées à des employés dans le cadre de la réduction des effectifs, des coûts liés à la résiliation de contrats et des réclamations soumises par des fournisseurs relativement aux activités de restructuration.

9. Décomptabilisation des coûts de transaction non amortis et des coûts de transaction marginaux liés à la modification de la facilité à terme de la Société.

10. Juste valeur marginale comptabilisée en raison d'un régime incitatif à long terme spécial.

11. Comprend l'incidence de l'acquisition anticipée des droits relatifs aux options d'achat d'actions de la haute direction.

12. Les autres éléments comprennent les coûts de transaction liés à la vente des entreprises du Groupe marin, les frais liés aux reclassements effectués au cours des exercices 2025 et 2026, ainsi que les coûts de transport et les coûts d'inactivité additionnels liés aux stratégies d'atténuation mises en œuvre pour corriger le ralentissement relatif au passage de la frontière entre Juárez, au Mexique, où la Société possède trois usines, et El Paso, au Texas, aux États-Unis.

13. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines, ainsi qu'à l'impôt différé sur les pertes d'exploitation comptabilisées dans la perte de valeur.

Le tableau suivant² présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2024
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>					
Rapprochement de la dotation à l'amortissement					
Dotation à l'amortissement	116,5 \$	104,6 \$	453,8 \$	412,5 \$	369,0 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	(1,2)	(1,4)	(5,5)	(5,6)	(5,6)
Dotation à l'amortissement ajustée	115,3 \$	103,2 \$	448,3 \$	406,9 \$	363,4 \$
Rapprochement de la charge d'impôt					
Charge d'impôt	1,4 \$	5,7 \$	25,1 \$	90,4 \$	275,3 \$
Ajustement au titre de l'impôt ³	40,5	13,8	59,9	8,0	30,2
Charge d'impôt normalisée¹	41,9 \$	19,5 \$	85,0 \$	98,4 \$	305,5 \$
Rapprochement des frais financiers					
Frais financiers	47,2 \$	48,4 \$	211,9 \$	198,2 \$	208,0 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme	—	—	(12,6)	—	(22,7)
Autres	(0,7)	—	(0,7)	—	0,1
Frais financiers ajustés	46,5 \$	48,4 \$	198,6 \$	198,2 \$	185,4 \$
Rapprochement des produits financiers					
Produits financiers	(3,2) \$	(0,9) \$	(11,0) \$	(8,0) \$	(6,0) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	1,8
Produits financiers ajustés	(3,2) \$	(0,9) \$	(11,0) \$	(8,0) \$	(4,2) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹					
Bénéfice net normalisé ¹	163,3 \$	76,8 \$	382,5 \$	362,3 \$	972,9 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,1	0,4	2,3	(0,1)	(1,5)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	73 313 268	73 016 543	73 134 185	73 661 874	77 166 505
Bénéfice normalisé par action – de base¹	2,24 \$	1,06 \$	5,26 \$	4,92 \$	12,60 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹					
Bénéfice net normalisé ¹	163,3 \$	76,8 \$	382,5 \$	362,3 \$	972,9 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,1	0,4	2,3	(0,1)	(1,5)
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	74 309 661	73 741 341	73 896 505	74 586 221	78 523 790
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	2,21 \$	1,05 \$	5,21 \$	4,86 \$	12,37 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines, ainsi qu'à l'impôt différé sur les pertes d'exploitation comptabilisées dans la perte de valeur.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, sur une base consolidée, et les flux de trésorerie disponibles¹.

(en millions \$ CA)	Exercices clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 212,5 \$	688,2 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(297,7)	(396,6)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(43,5)	(29,8)
Flux de trésorerie disponibles¹	871,3 \$	261,8 \$
Flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies ¹	929,2 \$	433,3 \$
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités abandonnées ¹	(57,9) \$	(171,5) \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

-30-

Demande média :
 Émilie Proulx
 Relations avec les médias
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :
 Philippe Deschênes
 Relations investisseurs
philippe.deschenes@brp.com